



Bujumbura, le 15/08/2016

130/PAN/055/2016

**A Son Excellence Monsieur le Président du
Sénat de la République Française**

**A Son Excellence Monsieur le Président de
l'Assemblée Nationale de la République
Française**

à
PARIS

Objet: Message de condoléances

Excellences Messieurs les Présidents,

C'est avec consternation que nous avons appris qu'une attaque a été perpétrée contre une foule d'innocents à Nice lors de la célébration de la Fête Nationale de la République Française du 14 juillet 2016. Lors de cette attaque meurtrière, au moins 84 personnes y ont perdu la vie tandis que 18 autres étaient en état d'urgence absolue et que des dizaines de personnes étaient blessées.

Nous condamnons fermement cette attaque criminelle. Au nom du Parlement du Burundi et en notre nom propre, nous exprimons nos condoléances les plus attristées, notre sympathie et notre solidarité au peuple, au Sénat, à l'Assemblée Nationale français et à toutes les familles endeuillées.

Nos prières et pensées sont portées à toutes les victimes pour qu'elles reposent en paix et que les personnes blessées recouvrent rapidement leur état de bonne santé.

Le terrorisme étant devenu une menace planétaire, il est plus qu'urgent que l'humanité entière, à laquelle nous nous joignons, se lève et l'éradique sous toutes ses formes en France et partout dans le monde entier.

Nous vous prions d'agréer, Excellences Messieurs les Présidents, les assurances de notre très haute considération.

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Honorable Pascal NYABENDA

